



Etat des lieux de la filière du pneu usé en Algérie

Document complet téléchargé depuis la plateforme
pour le recyclage du pneu en Algérie

Réalisé en Mars 2020 par Deloitte-Valorie



Sommaire

Analyse du cadre réglementaire	page 3
Tonnages mis sur le marché : base unités, base poids et synthèse.....	page 5
Tonnages mis sur le marché annuellement : analyse par Wilaya.....	page 9
Cartographie des acteurs : importateurs & producteurs, collecteurs, valorisateurs (destruction).....	page 12
Cartographie des acteurs : recycleurs-transformateurs (granulateurs), réchappeurs-réparateurs et utilisateurs....	page 16
Schéma logistique et financier actuel des différents acteurs.....	page 20
Structure des coûts : situation actuelle en Algérie et description détaillée des acteurs.....	page 21
Proposition d'organisation d'une filière REP pneus au niveau national.....	page 23
Schéma logistique et financier d'un Eco-Organisme sous format REP.....	page 25
Evolution de la valorisation suivant un schéma potentiel futur de type Eco-Organisme sous format d'une REP.....	page 26
Conclusions, constatations, recommandations.....	page 27

Analyse du cadre réglementaire :

Les pneus hors d'usage sont classés comme déchets spéciaux « classe S » sous le code « 16.1.1 » sans aucun critère de dangerosité, selon la réglementation algérienne

Loi n°01-19 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 Décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets (JO N°77 du 15 Décembre 2001)

1

Définition

Les pneus hors d'usage sont classés selon la réglementation algérienne comme déchets spéciaux « classe S », les déchets spéciaux sont définis comme déchets issus des activités industrielles, agricoles, de soins, de services et toutes autres activités qui, en raison de leur nature et de la composition des matières qu'ils contiennent, ne peuvent être collectés, transportés et traités dans les mêmes conditions que les déchets ménagers et assimilés et les déchets inertes.

Obligation

1. Tout générateur et/ou détenteur de déchets doit prendre les mesures nécessaires pour éviter autant que faire se peut la production de déchets, notamment par:
 - L'adoption et l'utilisation des techniques de production plus propres, moins génératrices de déchets
 - L'abstention de mettre sur le marché des produits générant des déchets non biodégradables
 - L'abstention d'utilisation de matières susceptibles de créer des risques pour les personnes, notamment pour la fabrication des emballages
2. Tout générateur et/ou détenteur de déchets est tenu d'assurer ou de faire assurer la valorisation des déchets engendrés par les matières qu'il importe ou écoule et les produits qu'il fabrique
3. Lorsque le générateur et/ou détenteur de déchets est dans l'impossibilité d'éviter de générer et/ou de valoriser ses déchets, il est tenu d'assurer ou de faire assurer, à ses frais, l'élimination de ses déchets de façon écologiquement rationnelle, conformément aux dispositions de la présente loi et de ses textes d'application

Coût

- Les coûts inhérents au transport et au traitement des déchets spéciaux et inertes sont à la charge de leurs générateurs et/ou de leurs détenteurs

Analyse du cadre réglementaire :

2

Arrêté interministériel du 28 Rabie El Aouel 1421 correspondant au 1 juillet 2000 portant interdiction de l'importation de pneus usagés

3

Arrêté interministériel du Aouel Safar 1422 correspondant au 25 avril 2001 relatif aux spécifications et aux modalités de mise à la consommation des pneumatiques des véhicules automobiles et leurs remorques

4

Décret exécutif n° 18-65 du 26 Jomada El Oula 1439 correspondant au 13 février 2018 fixant les modalités de prélèvement et de reversement de la taxe sur les pneus importés

L'arrêté porte sur l'interdiction d'importer des pneus usagés, avec la mise en place d'une nouvelle fiscalité imposant une taxe sur les pneumatiques, cette taxe est prélevée pour les pneus produits localement, à la sortie d'usine, par les fabricants de ces produits. À l'importation la taxe est prélevée par les services des douanes sur la valeur CAF (Coût, Assurances et Fret) des quantités importées

L'objectif de l'arrêté, fixer les spécifications et les modalités de mise à la consommation des pneumatiques des véhicules automobiles et leurs remorques, sauf les pneumatiques destinés aux avions, aux cycles et motocycles, aux équipements industriels, agricoles et le manutention

Selon l'article 5 de l'arrêté, les pneumatiques doivent comporter un indicateur d'usure doit être constitué par un bossage situés dans les rainures principales ou entre les pavés de la bande de roulement

Sont soumis à cette taxe les pneus neufs importés, les pneus destinés aux véhicules légers ou lourds

- Véhicule léger: 3kg à 15kg
- Véhicule lourd: plus de 15kg

Cette taxe concerne uniquement les pneus importés, son montant est fixé comme suit:

- 750 DA par pneu destiné aux pneus de – de 15 kg (seuil à 3 kg)
- 450 DA par pneu destiné aux pneus de + de 15 kg

Les revenus de cette taxe sont affectés comme suit:

- 35% au profit des communes
- 35% au profit du budget de l'Etat
- 30% au profit du fonds spécial de solidarité nationale

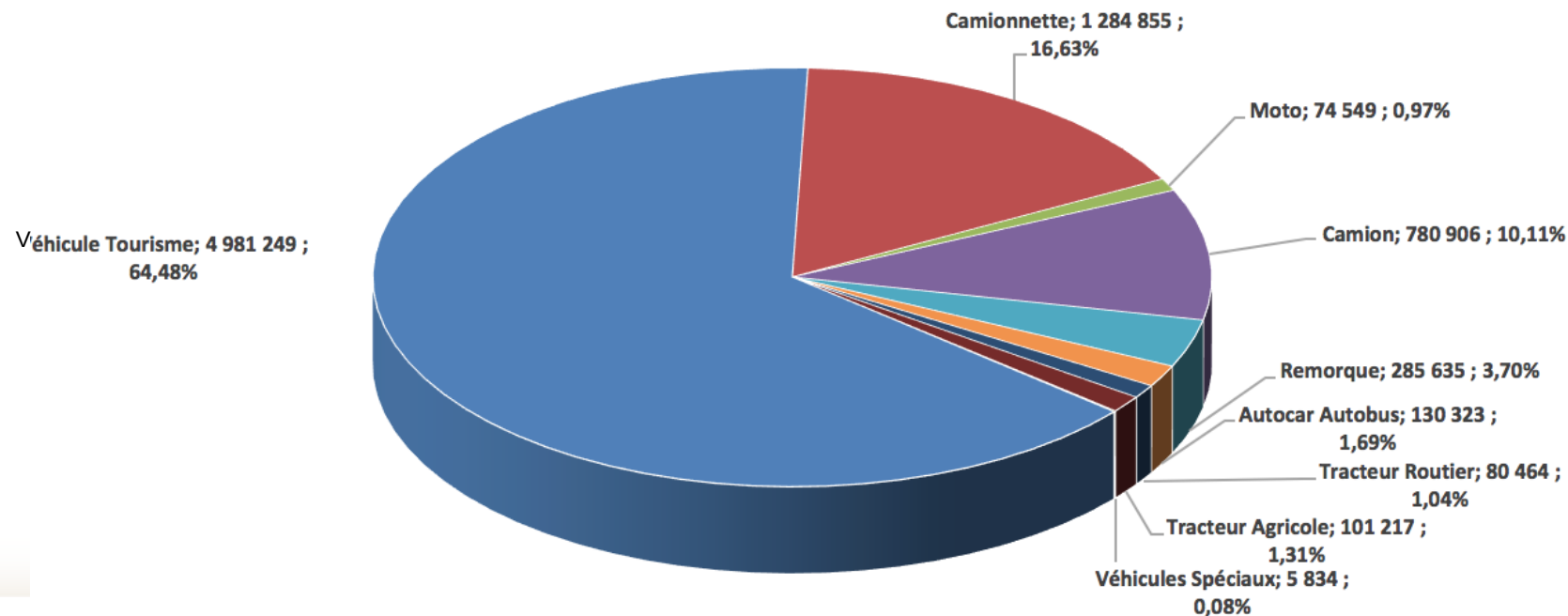
Cartographie des acteurs :

Tonnages mis sur le marché annuellement : base unités

Base de calcul : immatriculation 2018 et parc automobile roulant

	Véhicule Tourisme	Camionnette	Moto	Camion	Remorque	Autocar Autobus	Tracteur Routier	Tracteur Agricole	Véhicules spéciales	TOTAL
Unités	4 981 249	1 284 855	74 549	780 906	285 635	130 323	80 646	101 217	5 834	7 725 032
% unités	64,48%	16,63%	0,97%	10,11%	3,70%	1,69%	1,04%	1,31%	0,08%	100%

Unités pneus marché Algérie annuel - véhicule



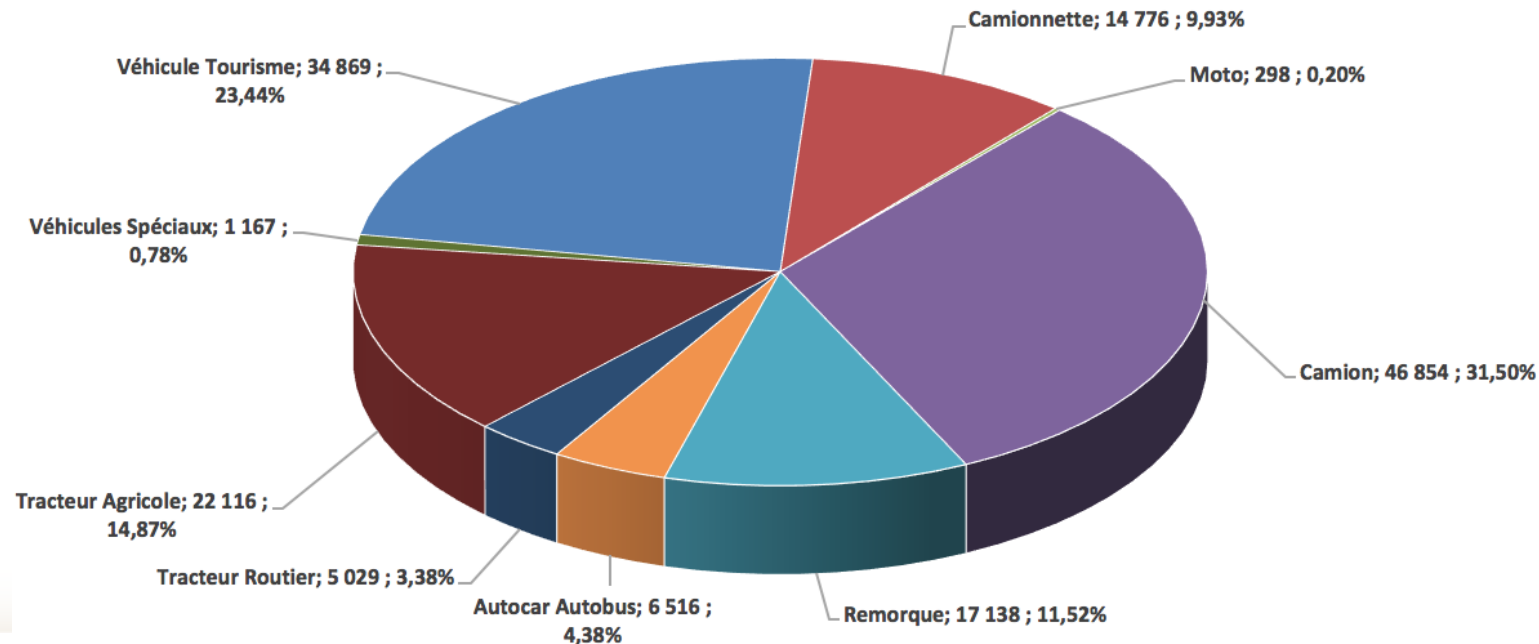
Cartographie des acteurs :

Tonnages mis sur le marché annuellement : base poids

Base de calcul : immatriculation 2018 et parc automobile roulant

	Véhicule Tourisme	Camionnette	Moto	Camion	Remorque	Autocar Autobus	Tracteur Routier	Tracteur Agricole	Véhicules spéciales	TOTAL
Poids (T)	34 869	14 776	298	46 854	17 138	6 516	5 029	22 116	1 167	148 763
% Poids	23,44 %	9,63 %	0,20 %	31,50 %	11,52 %	4,38 %	3,38 %	14,87 %	0,78 %	100%

Poids pneus Algérie annuel - véhicule



Cartographie des acteurs :

Tonnages mis sur le marché annuellement : base unités

Base de calcul : immatriculation 2018 et parc automobile roulant

	Véhicule Tourisme	Camionnette	Moto	Camion	Remorque	Autocar Autobus	Tracteur Routier	Tracteur Agricole	Véhicules spéciales	TOTAL
Unités	4 981 249	1 284 855	74 549	780 906	285 635	130 323	80 646	101 217	5 834	7 725 032
% unités	64,48%	16,63%	0,97%	10,11%	3,70%	1,69%	1,04%	1,31%	0,08%	100%

	Véhicule Tourisme	Camionnette	Moto	Camion	Remorque	Autocar Autobus	Tracteur Routier	Tracteur Agricole	Véhicules spéciales	TOTAL
Poids (T)	34 869	14 776	298	46 854	17 138	6 516	5 029	22 116	1 167	148 763
% Poids	23,44 %	9,63 %	0,20 %	31,50 %	11,52 %	4,38 %	3,38 %	14,87 %	0,78 %	100%

Cartographie des acteurs :

Tonnages mis sur le marché annuellement : SYNTHÈSE

MARCHE	POIDS (TONNES)	ANNEE
IMPORTATION	110 050	2017
IMMATRICULATION	148 763	2018
DECLARATION SUR BASE DES RENCONTRES	+/- 130 000	2020
MOYENNE	129 604	

Cartographie des acteurs :

Tonnages mis sur le marché annuellement : Analyse par Wilaya

Base de calcul : immatriculation 2018

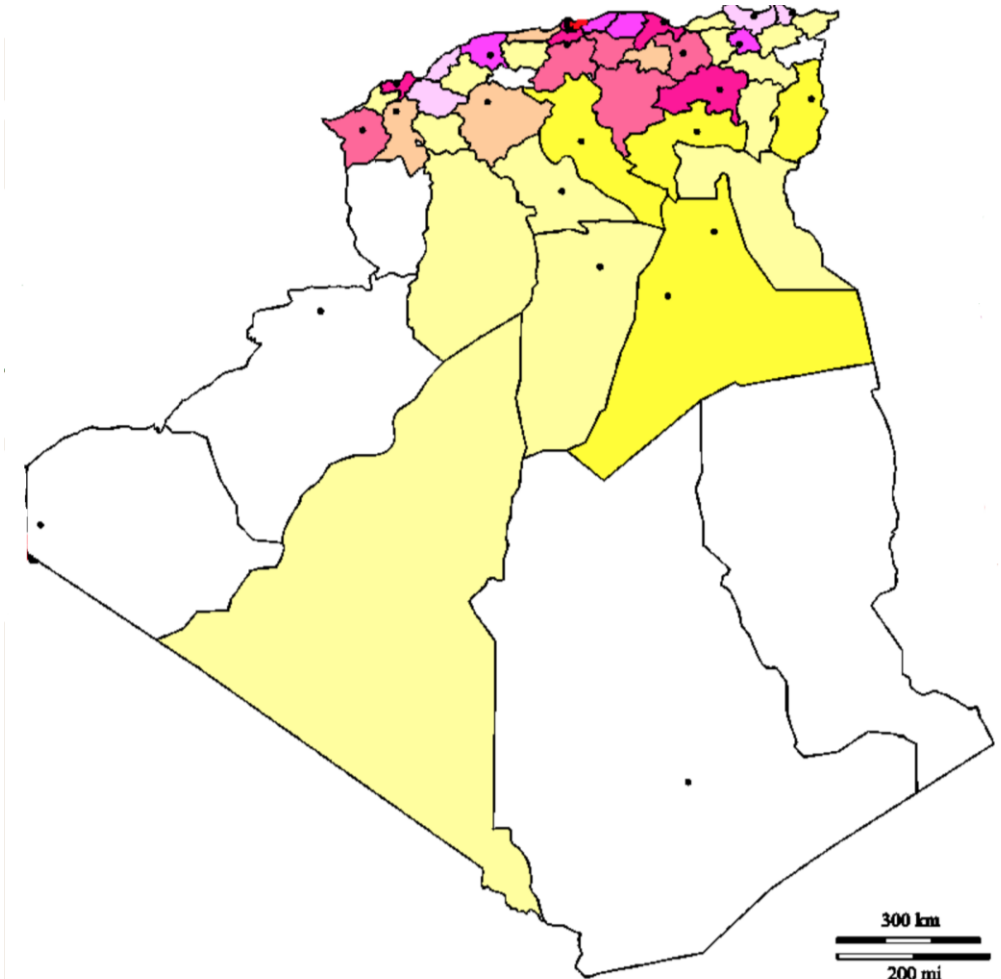
et parc automobile roulant

WILAYA	TONNAGE		TOTAL
Alger	28 527	28 527	28 527
Blida	6 323		
Oran	5 615		
Bejaia	5 480		
Batna	5 190	22 608	
Tizi Ouzou	4 960		
Boumerdes	4 865		
Constantine	4 705		
Chlef	4 093	18 622	
Médéa	3 999		
Setif	3 764		
Tlemcen	3 755		
M'sila	3 711		
Bouira	3 542	18 772	
Annaba	3 354		
Skikda	3 283		
Mostaganem	3 227		
Mascara	3 005	12 869	72 870

WILAYA	TONNAGE		TOTAL
Ain Defla	1 967		
Saida	1 941		
Jijel	1 932		
Mila	1 920		
Guelma	1 815		
Relizane	1 789		
Oum El Bouaghi	1 575		
El Tarf	1 480		
Adrar	1 325		
Ain Temouchent	1 319		
Ghardaia	1 301		
El Oued	1 283		
Laghouat	1 135		
Khenchela	1 109		
El Bayadh	1 000	22 890	22 890

WILAYA	TONNAGE		TOTAL
Bordj Bou Arrerridj	2 827		
Tipaza	2 787		
Ouargla	2 601		
Tiaret	2 520		
Sidi Bel Abbes	2 495		
Djelfa	2 471		
Biskra	2 310		
Tebessa	2 011	20 021	20 021

WILAYA	TONNAGE		TOTAL
Tissemsilt	939		
Bechar	800		
Souk Ahras	793		
Naama	760		
Tamanrasset	677		
Illizi	309		
Tindouf	176	4 454	4 454

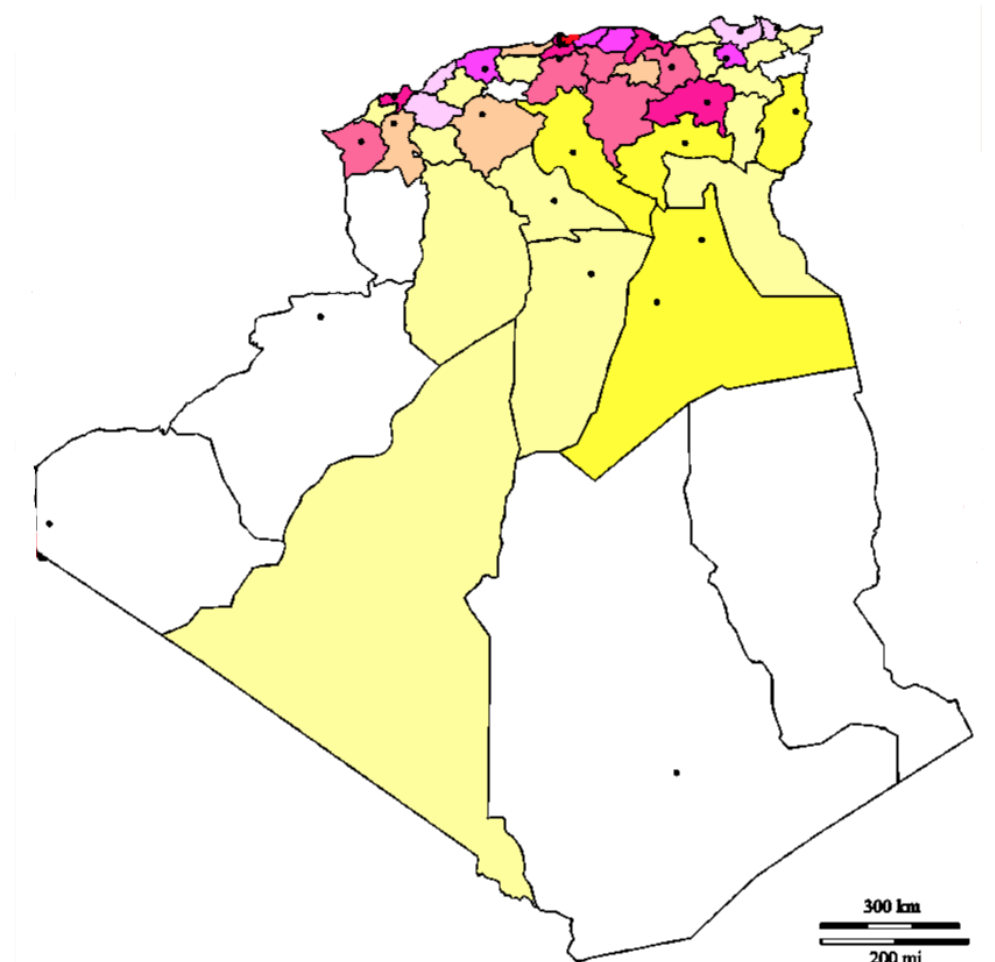
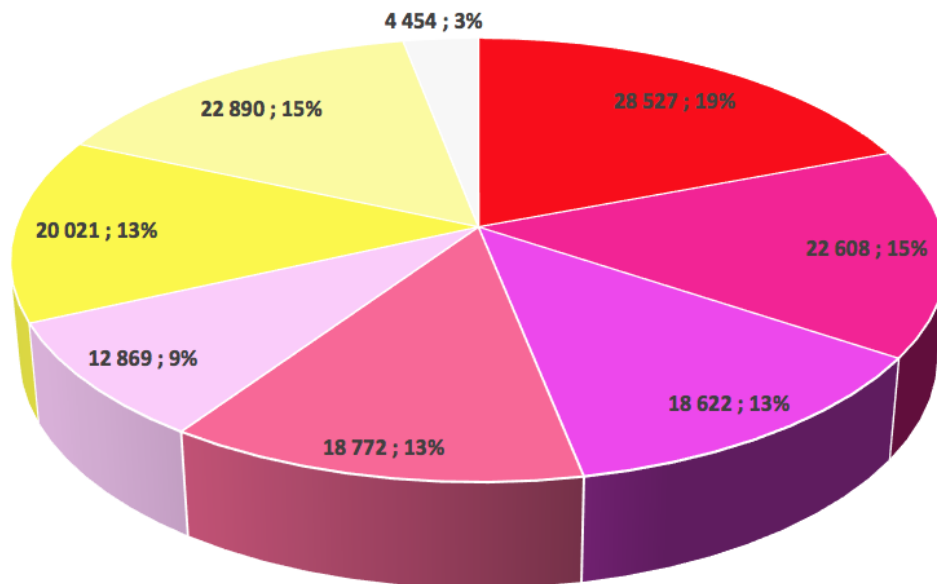


Cartographie des acteurs :

Tonnages mis sur le marché annuellement : Analyse par Wilaya

Base de calcul : immatriculation 2018
et parc automobile roulant

TONNAGE MARCHE ALGERIE / 2018



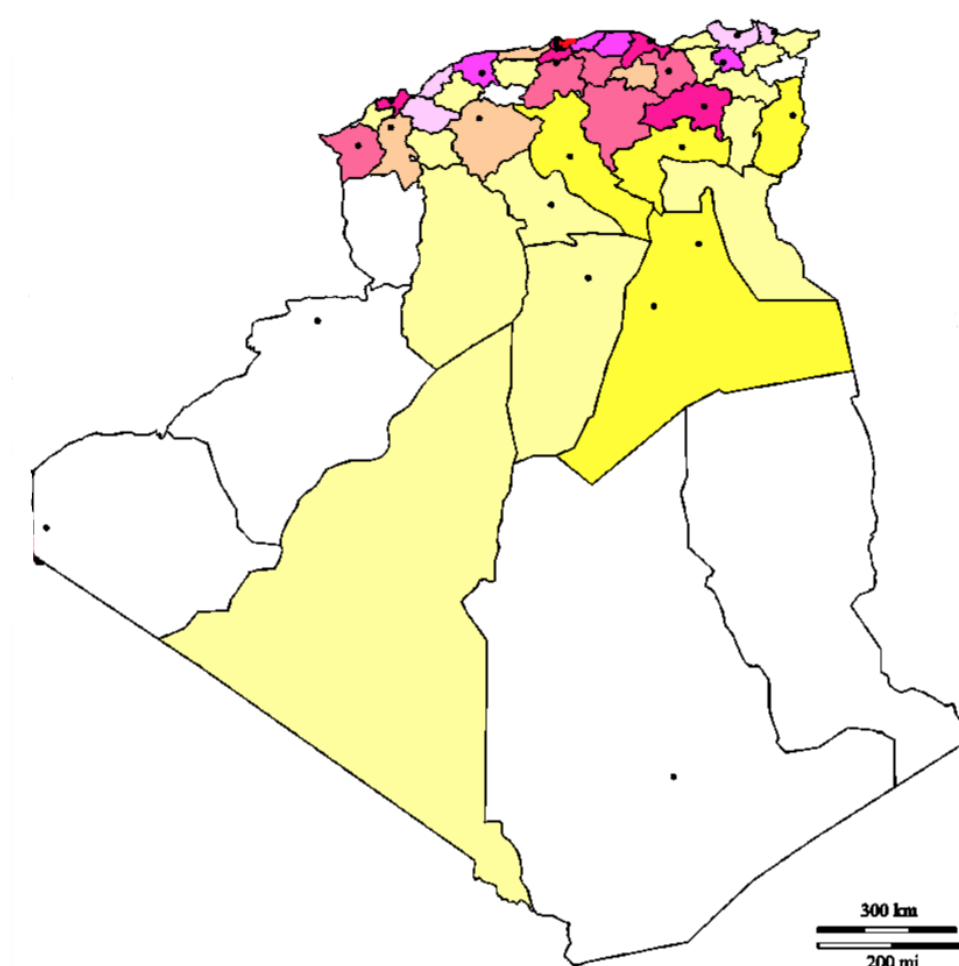
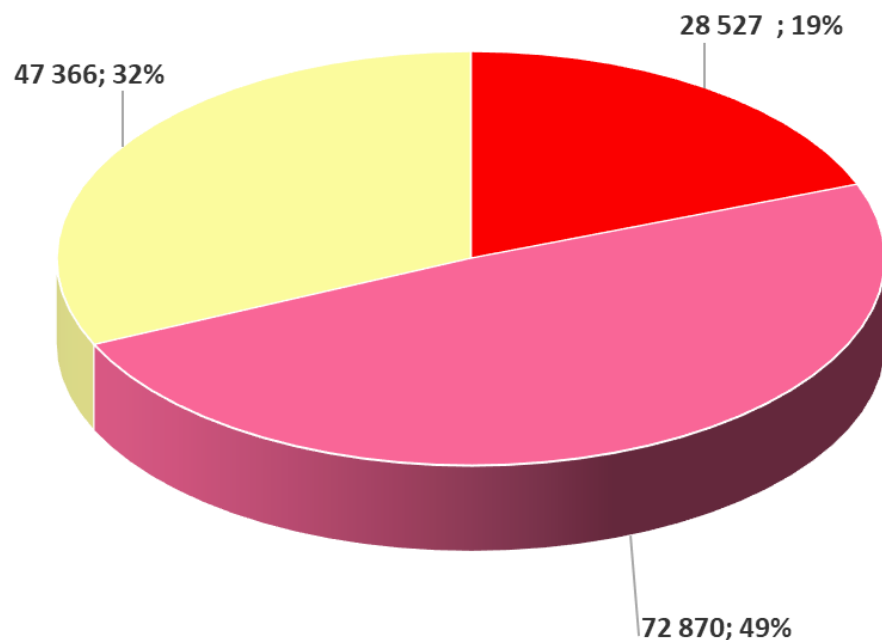
Cartographie des acteurs :

Tonnages mis sur le marché annuellement : Analyse par Wilaya

Base de calcul : immatriculation 2018

et parc automobile roulant

TONNAGE MARCHE ALGERIE / 2018



Cartographie des acteurs:

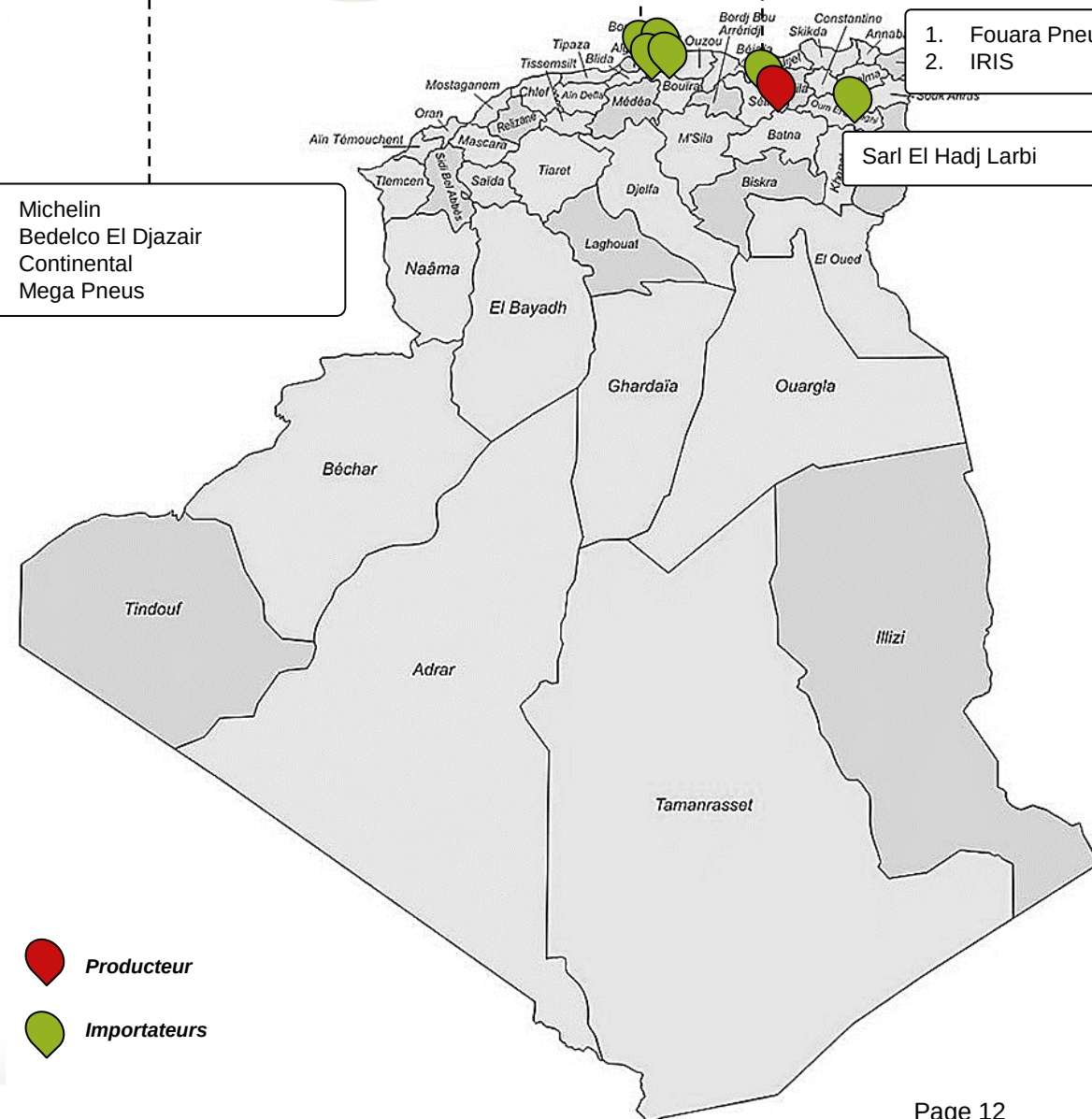
Metteurs sur le marché sur base des rencontres
(importateurs & producteur)

Base de calcul : rencontres terrain

	Metteurs sur le Marché	Quantité estimée	Wilaya
●	Michelin		Alger
●	Bedelco El Djazair		Alger
●	Fouara Pneus		Sétif
●	Continental		Alger
●	Mega Pneus		Alger
●	IRIS		Sétif
●	Sarl El Hadj Larbi		Oum El Bouaghi
	ESTIMATION	6 900 000 u	ALGERIE

u = unités estimées sur base des rencontres

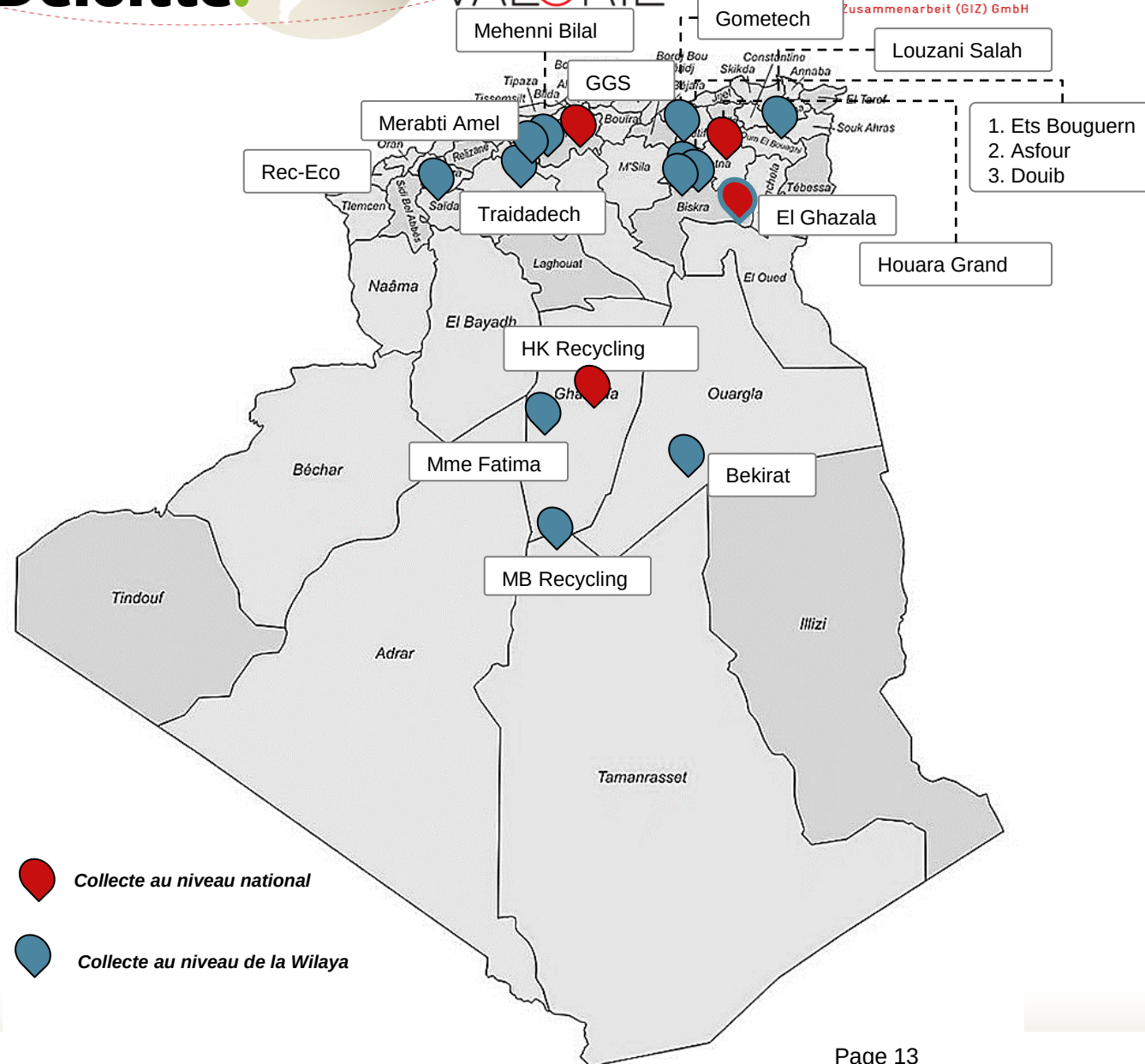
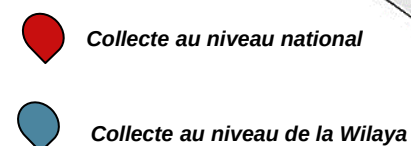
1. Michelin
2. Bedelco El Djazair
3. Continental
4. Mega Pneus



Cartographie des acteurs :

Identification des collecteurs

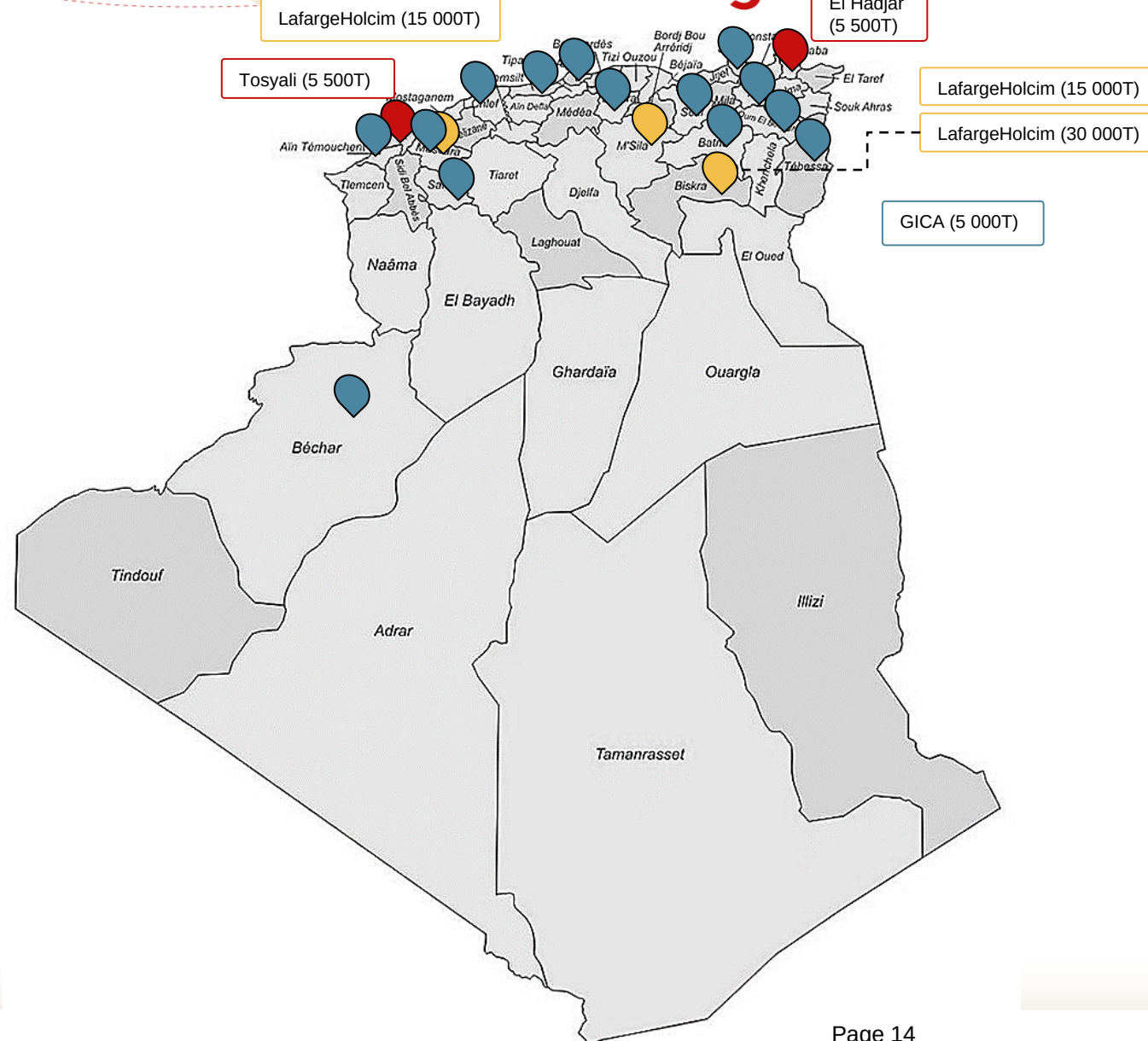
Collecteurs	Wilaya
Houara Grand	Mila
El Ghazala	Batna
Ets Bouguern	Sétif
GGs	Alger
HK Recycling	Ghardaia
Douib	Sétif
Gometech	Béjaia
Mme Fatima G	Ghardaia
Traidadech SARL	Ain Defla
Bekirat	Ouargla
Asfour	Sétif
Rec-Eco	Mostaganem
Mehenni Bilal	Blida
Louzani Salah	Constantine
Merabti Amel	Tipaza
MB Recycling	Ghardaia



Cartographie des acteurs :

Identification des valorisateurs (destruction)

Valorisateurs	Wilaya
Lafarge-Holcim	Msila
Lafarge-Holcim	Biskra
Lafarge-Holcim	Mascara
Tosyali	Oran
Aciérie El Hadjar	Annaba
GICA - SCAL Rais Hamidou	Alger
GICA - SCIS Hassana	Saida
GICA - ECDE Oued Sly	Chlef
GICA - SCMI Meftah	Blida
GICA - SCIZ Zahana	Mascara
GICA - SCIBS Beni saf	Ain Temouchent
GICA - SCAEK Ain El kebira	Sétif
GICA - SCIMAT Ain Touta	Batna
GICA - SCHB HAMMA Bouziane	Constantine
GICA - SCT EL Ma Labiod	Tebessa
GICA - SCSEG Sour el Ghozlane	Bouira



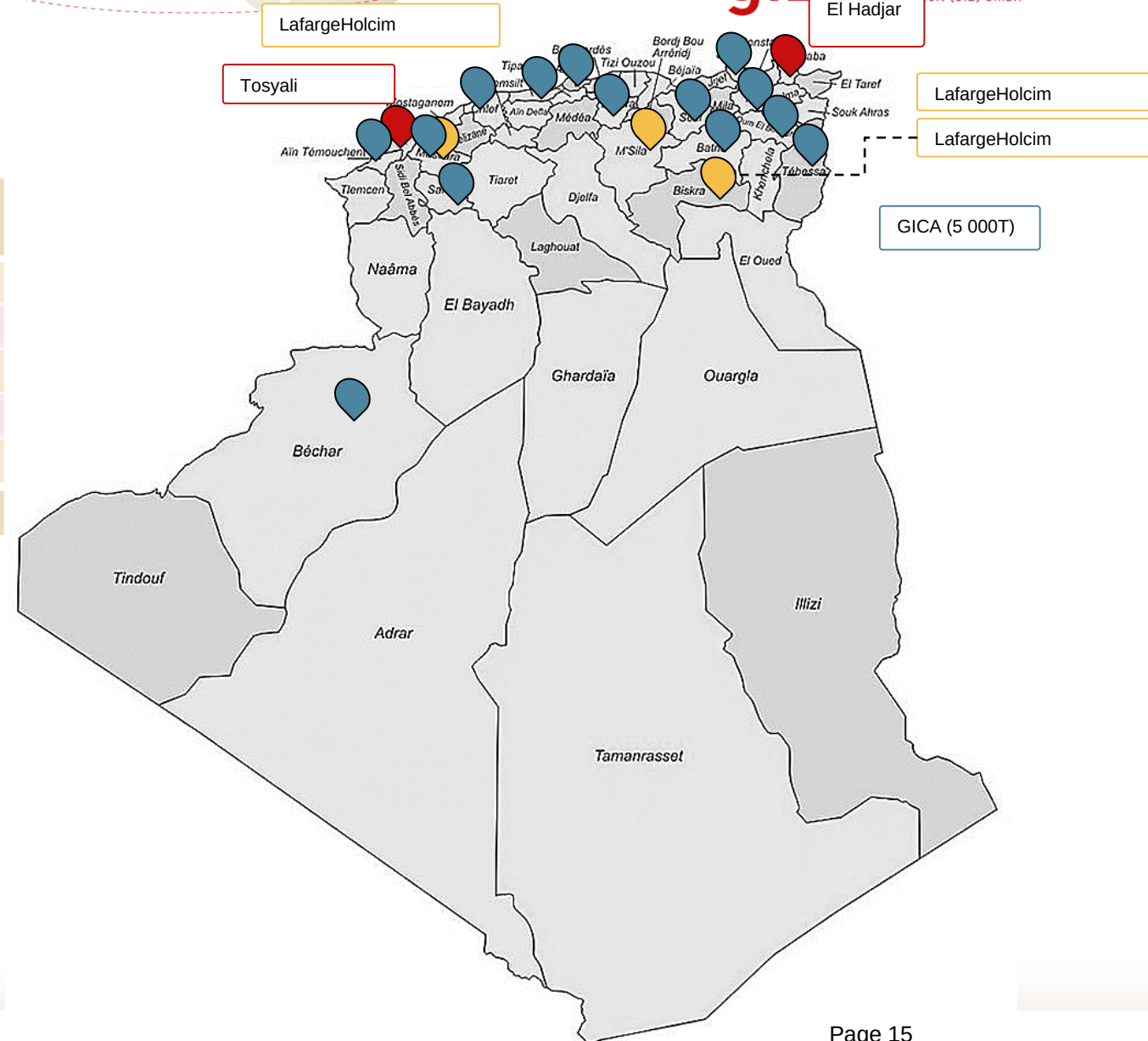
Cartographie des acteurs :

Identification des valorisateurs (destruction)



Valorisateurs	Quantités valorisables	Wilaya
GICA - SCHS Hadjar Soud		Skikda
GICA - Cimenterie Sigus		Oum El Bouaghi
GICA - Cimenterie Saoura		Bechar
GICA - SCAL Rais Hamidou		Alger
GICA - SCIS Hassana		Saida
ESTIMATION	100 000 T	ALGERIE

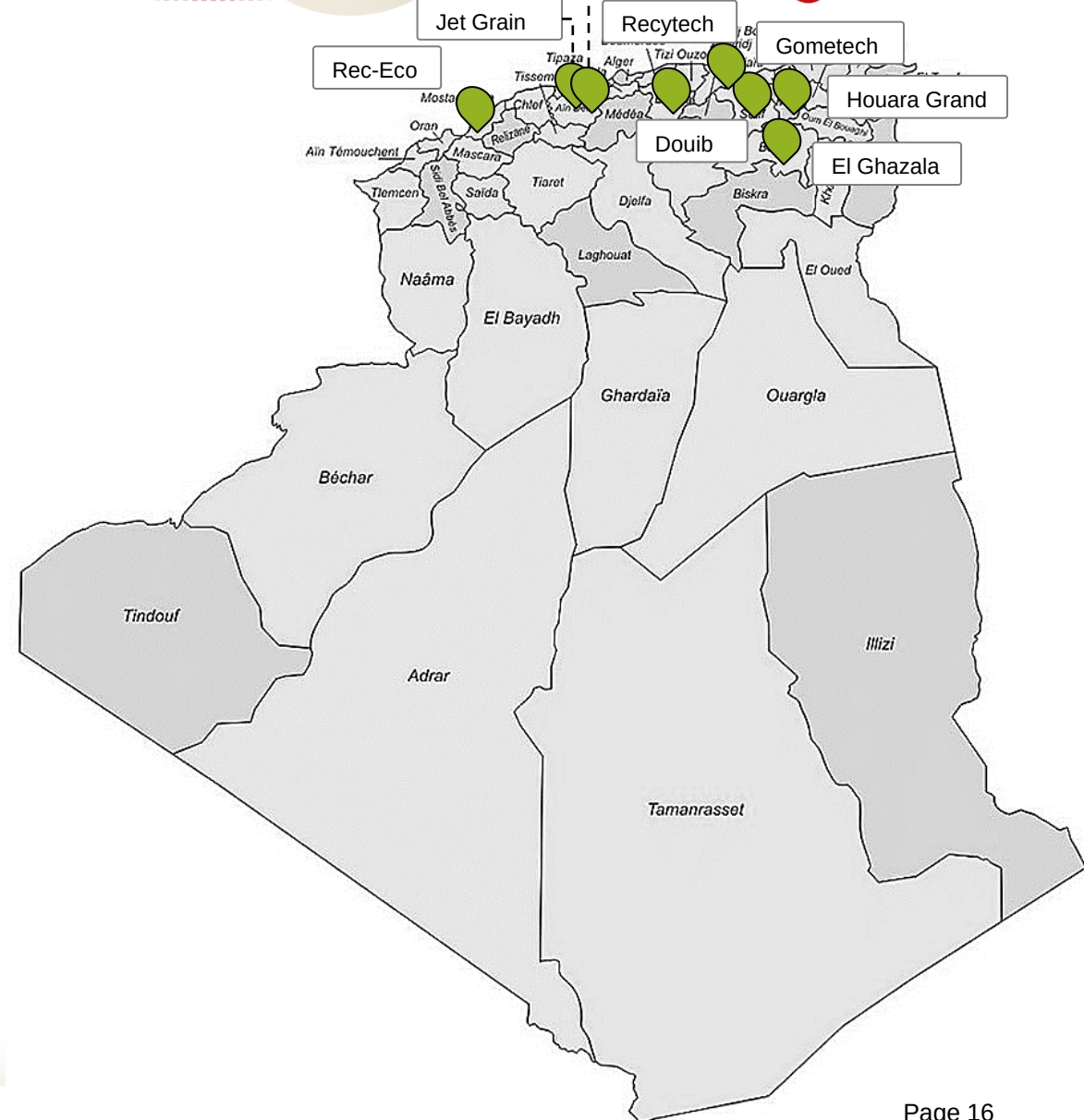
GICA: Groupe Industriel du Ciment en Algérie



Cartographie des acteurs :

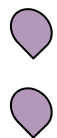
Identification des recycleurs-transformateurs (granulateurs)

	Transformateurs	Quantités valorisables	Wilaya
📍	Or noir		Ain Defla
📍	Douib		Sétif
📍	Recytech		Bouira
📍	Jet Grain		Ain Defla
📍	Gometech		Bejaïa
📍	Rec – Eco		Mostaganem
📍	Houara Grand		Mila
📍	El Ghazala		Batna
	ESTIMATION	60 000 T	ALGERIE

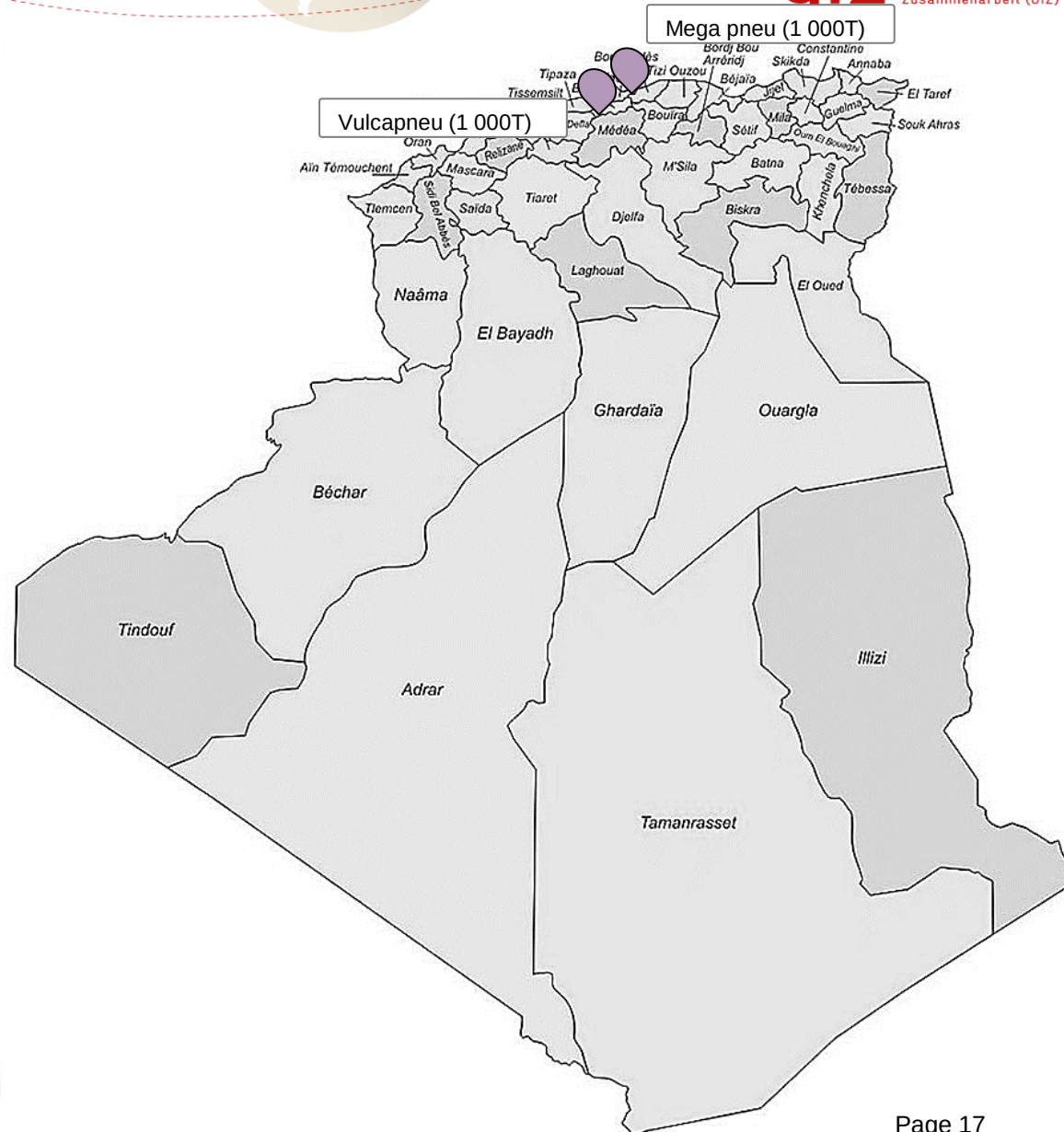


Cartographie des acteurs :

Identification des réchappeurs- réparateurs



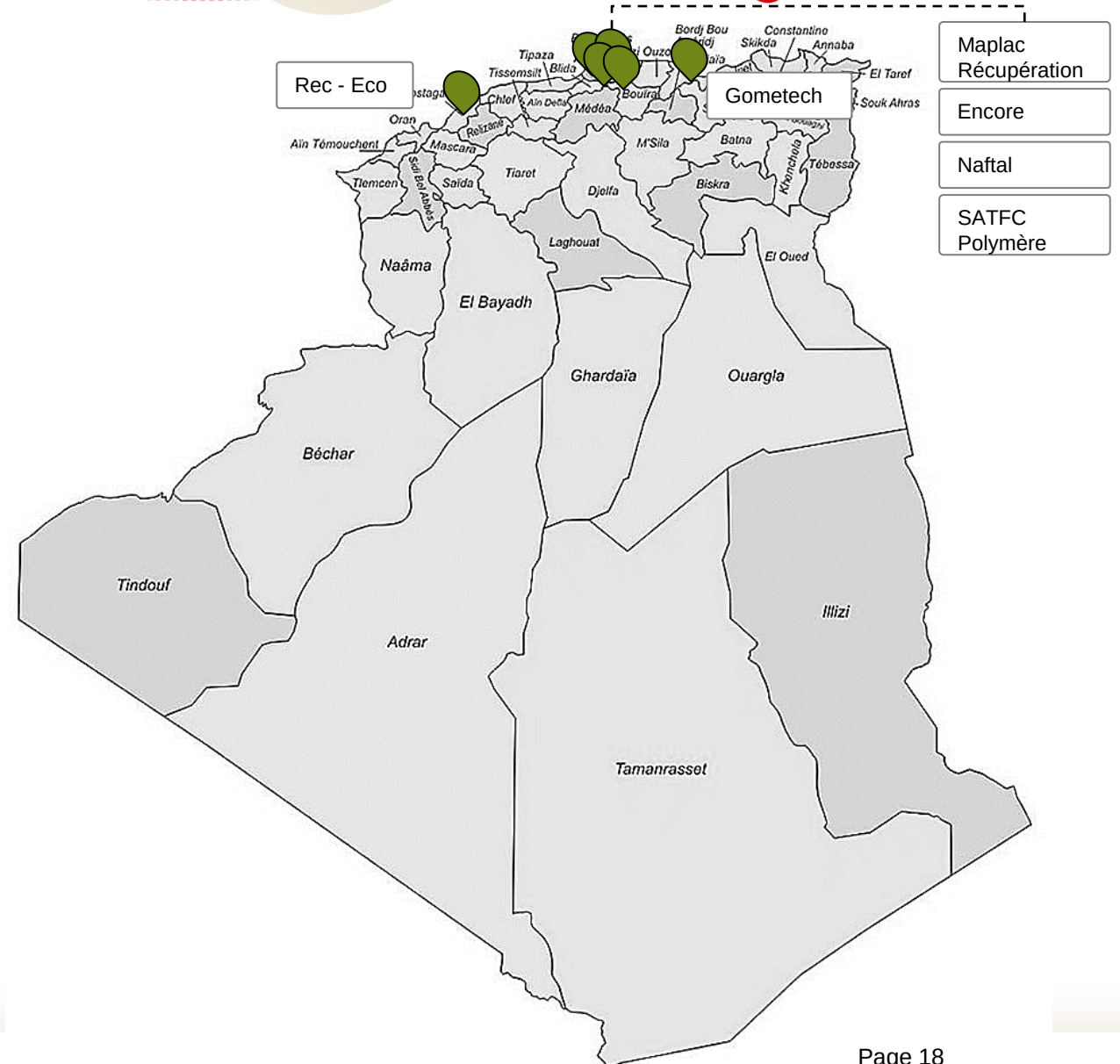
Réchappeurs- Réparateurs	Quantité estimée	Wilaya
Mega Pneus		Alger
Vulcapneu		Blida
ESTIMATIONS	2 000 T	ALGERIE



Cartographie des acteurs :

Identification des utilisateurs des pneus recyclés

Utilisateurs	Quantité estimée	Wilaya
Encore	60 000 T	Alger
MAPLAC Récupération	3 000 T	Alger
Rec - Eco	indéfini	Mostaganem
Naftal	10.000 T	Alger
SATFC Polymère	indéfini	Alger
Gometech	indéfini	Béjaia
ESTIMATIONS	80.000 T	ALGERIE



Cartographie des acteurs : Synthèse

Acteurs	Quantité estimée
Valorisateurs (destruction)	100 000 T
Granulateurs (transformation)	60 000 T
Utilisateurs	80 000 T
Réchappeurs-Réparateurs	2 000 T
TOTAL	232.000 T

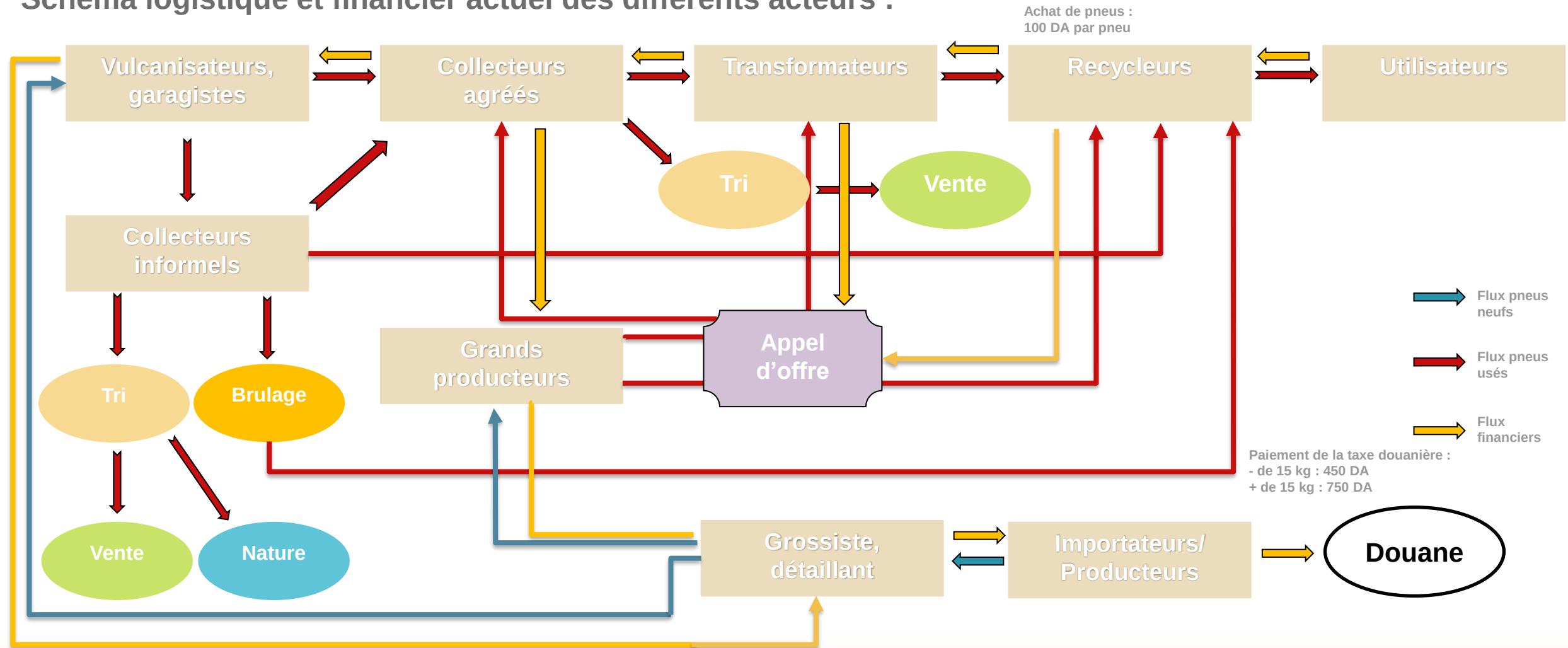
Acteurs	Quantité estimée
Metteurs sur le marché	130 000 T
Gisement historique	+/- 500 000 T
TOTAL	630.000 T

u = unités estimées sur base des rencontres



Filière des pneus usés en Algérie :

Schéma logistique et financier actuel des différents acteurs :



Structure des coûts :

Situation actuelle en Algérie

Acteur	Activité principale	Rôle dans la filière	Informations financières
Importateurs (mise sur le marché)	Importation des pneus	Aucune	Paiement de la taxe à la douane Montant de la taxe : 450 (- de 15 kg) & 750 (+ de 15 KG) DA par pneu
Grossistes (voire importateur)	Achat et revente des pneus neufs	Aucune	Aucune
Détaillants	Achat et distribution des pneus neufs	Aucune	Aucune
Garagistes (vulcanisateur)	Montage : avec ou sans achat des pneus neufs	Point de collecte des pneus (non officiel)	Prix de Vente garagiste : Premium : entre 7500 et 10 000 DA par pneu (15 % du marché) Autres qualités : 5000 DA par pneu (85 % du marché)
Utilisateur (particulier et professionnel)	Achat et utilisation des pneus	1. Dépôt sauvage 2. Apport volontaire (échange : 1/1 chez le garagiste) 3. Dépôt en CET (info à vérifier)	Aucune
Grands producteurs	Achat et utilisation des pneus	Aucune	Vente aux enchères aux collecteurs, recycleurs
Collecteurs	Entreprise privé indépendante de collecte (et informelle) de pneus	Collecte gratuite auprès des vulcanisateurs et Vente et transport vers le recycleur	* Possible achat auprès du vulcanisateur (garagiste) de pneus : entre 1 et 20 DA par pneu * Vente à 100 DA /pneu VL & PL
Recycleurs (granulateurs)	(voire rôle filière)	Transformation des pneus en granulats et poudrettes Vente au marché local	Achat à 100 DA auprès des collecteurs + AV (apport volontaire) de particuliers & collecteurs non agréés

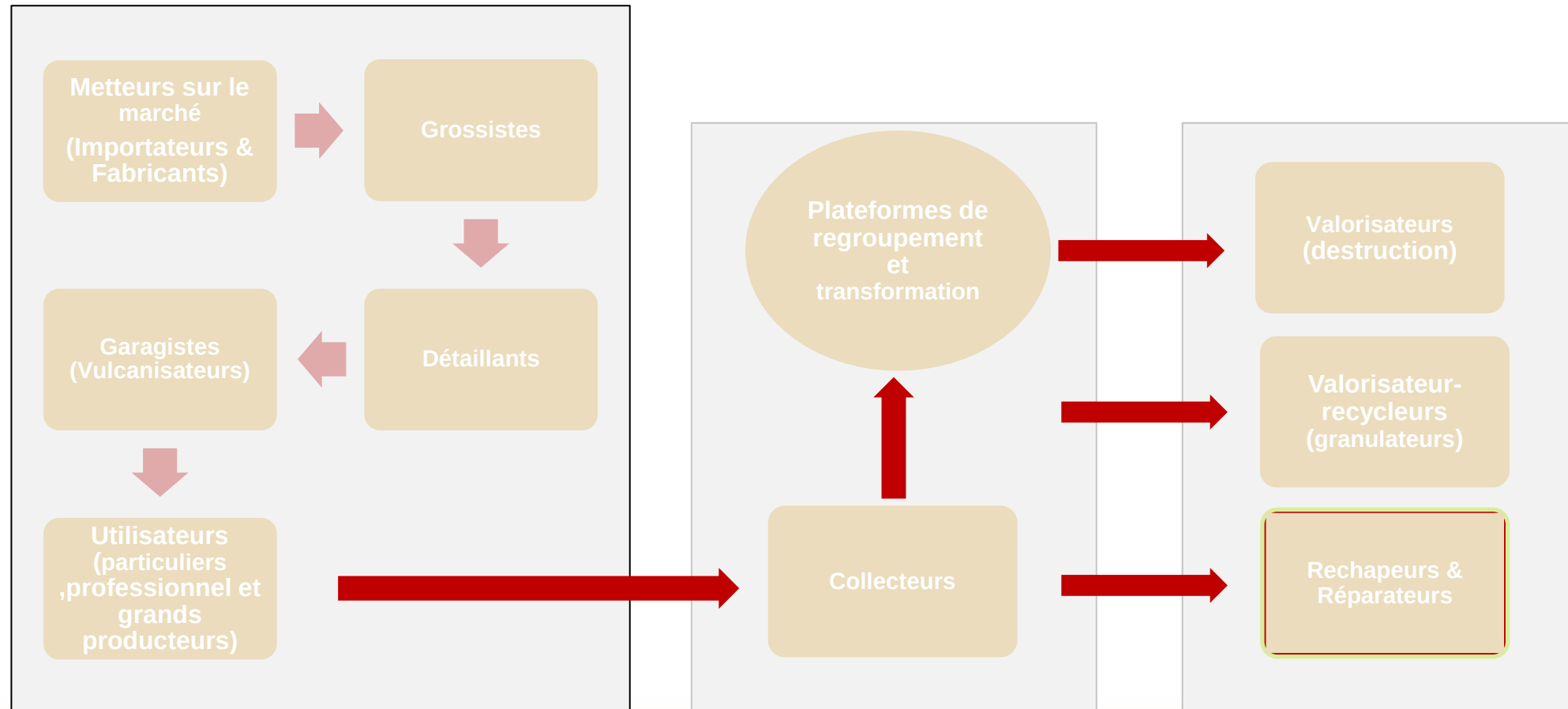
Structure des coûts :

Description détaillée des acteurs

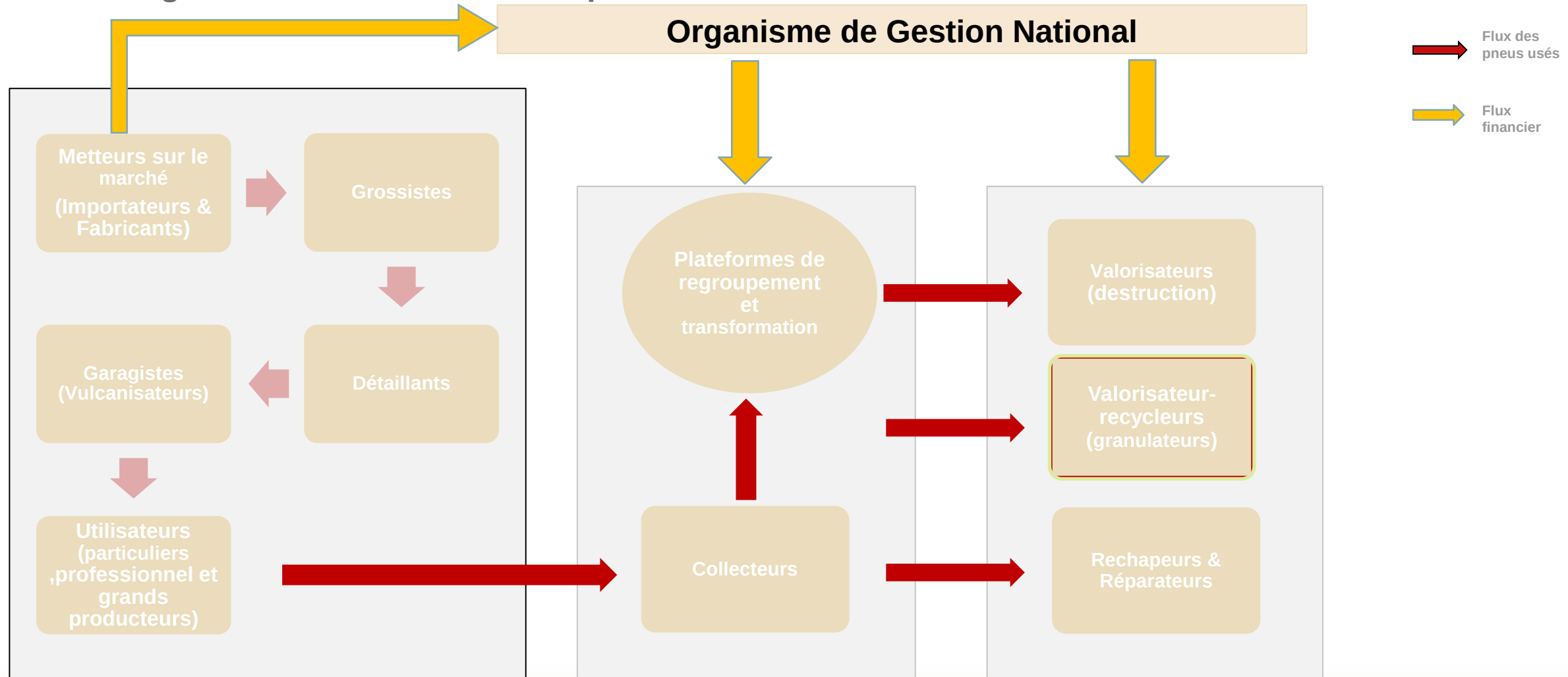
	Acteur	Activité principale	Rôle aval	Informations financières / volumes
Acteurs actuels	Importateurs (mise sur le marché)	Importation des pneus	Aucune	Païement de la taxe à la douane Montant de la taxe : 450 (- de 15 kg) & 750 (+ de 15 KG) DA par pneu
	Grossistes (voire importateur)	Achat et revente des pneus neufs	Aucune	Aucune
	Détaillants	Achat et distribution des pneus neufs	Aucune	Aucune
	Garagistes (vulcanisateur)	Montage : avec ou sans achat des pneus neufs	Point de collecte des pneus (non officiel)	Prix de Vente garagiste : Premium : entre 7500 et 10 000 DA par pneu (15 % du marché) Autres qualités : 5000 DA par pneu (85 % du marché)
	Utilisateur (particulier et professionnel)	Achat et utilisation des pneus	1. Dépôt sauvage 2. Apport volontaire (échange : 1/1 chez le garagiste) 3. Dépôt en CET (info à vérifier)	Aucune
	Collecteurs	Entreprise privé indépendante de collecte (et informelle) de pneus	Collecte gratuite auprès des vulcanisateurs et Vente et transport vers le recycleur	* Possible achat auprès du vulcanisateur (garagiste) de pneus : entre 1 et 20 DA par pneu * Vente à 100 DA /pneu VL & PL
Acteurs potentiels	Recycleurs (granulateurs)	(voire rôle filière)	Transformation des pneus en granulats et poudrettes Vente au marché local	Achat à 100 DA auprès des collecteurs + AV (apport volontaire) de particuliers & collecteurs non agréés
	Plateforme de regroupement & transformation (inexistant à ce jour en Algérie)	(voire rôle filière)	Répartition des pneus : Tri préalable : 1. Marché l'occasion 2. Réparation & rechapage 3. Tri par dimension (PL, VL, AG..) Solde = Broyage & stockage 4. Transport vers le recycleur	Aucune
	Utilisateurs de granulat	Installateur de Terrain de foot Installateur de piste d'athlétisme Objets moulés (ralentisseur, dalle amortissante)	Achat de granulat auprès des recycleurs	Aujourd'hui : Importation : entre 200 et 400 euros par tonne (au port d'ALGER en provenance d'Italie par exemple)
	Utilisateur de PUNR entier ou broyé	Cimenterie, Acierie, ... 14 cimenteries étatiques 4 privés	Reprise de PUNR auprès de la plateforme de regroupement	minimum 15 000 tonnes annuelles par cimenterie

Proposition d'organisation d'une filière REP pneus au niveau national

Gestion pilotée par FILREC

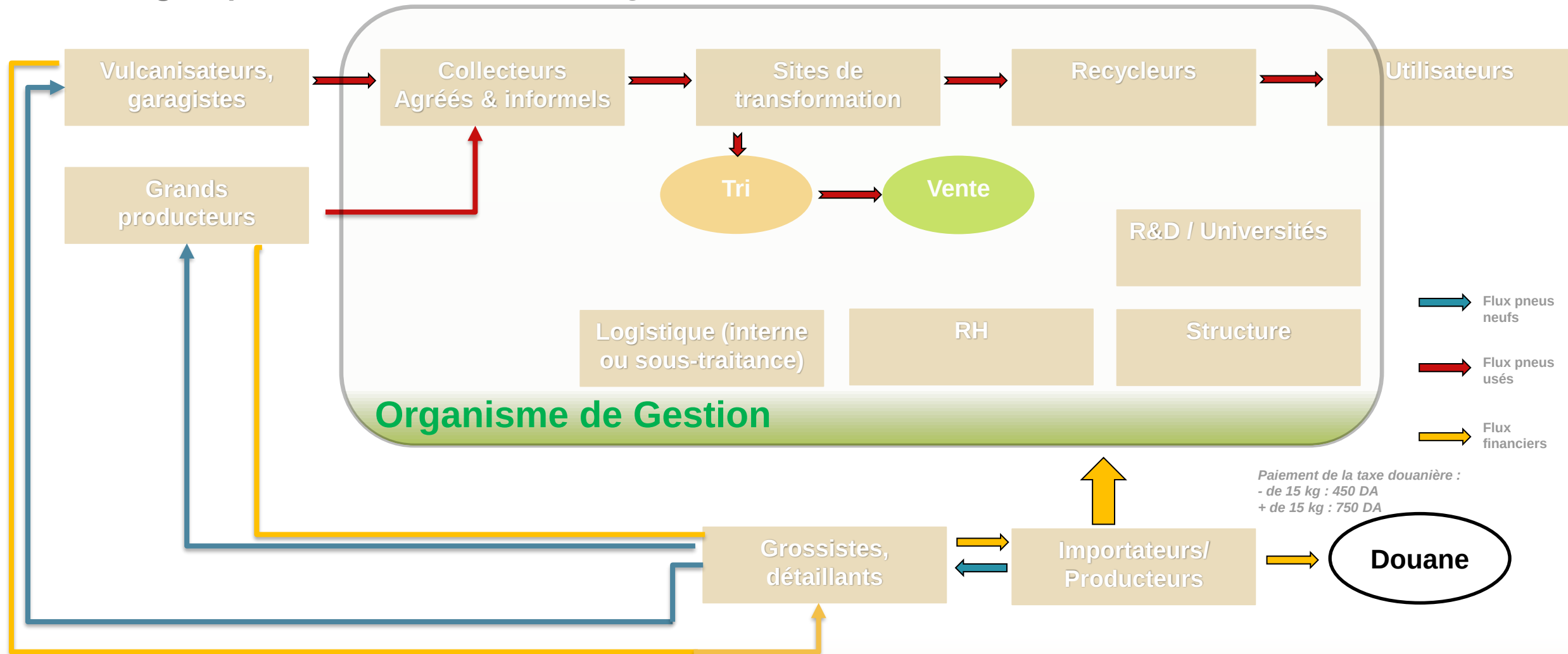


Proposition d'organisation d'une filière REP pneus au niveau national



Filière des pneus usés en Algérie :

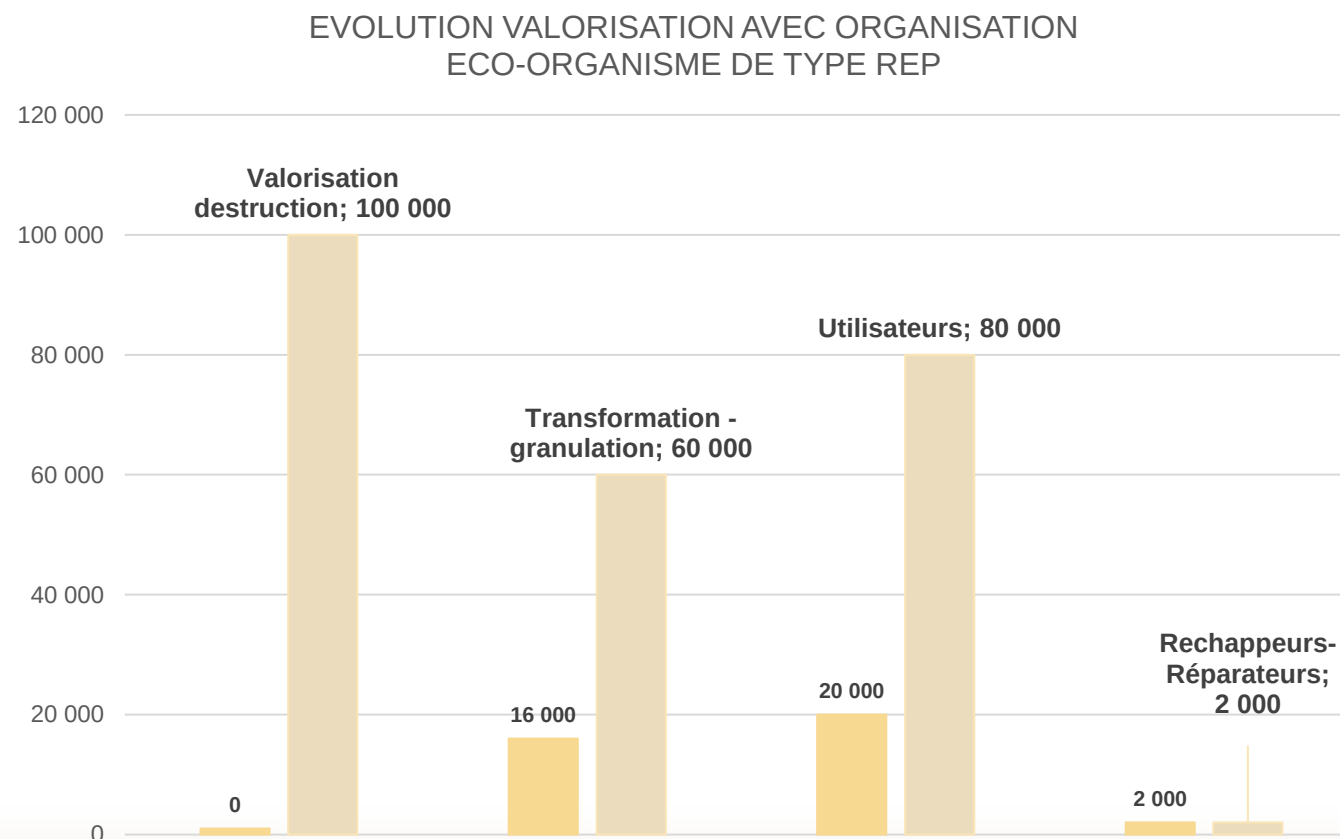
Schéma logistique et financier d'un Eco-Organisme sous format REP





Filière des pneus usés en Algérie :

Evolution de la valorisation suivant un schéma potentiel futur de type Eco-Organisme sous format d'une REP



Conclusions, constatations et recommandations :

1. Le gisement de pneus usés issus de remplacement est estimé entre **110.000 tonnes** et **150.000 tonnes** → la fourchette permettra de donner une estimation pour un financement futur de la filière et de son Eco-Organisme sur une moyenne de **130.000 tonnes** de pneus à gérer par an (quelque **6,9 millions de pneus usés**) ;
2. Le gisement du **stock historique** est quant à lui estimé à **+/- 500.000 tonnes** → ce gisement devra faire l'objet d'un inventaire précis (éventuellement auprès des Wilayas qui détiennent l'information) ;
3. La Wialya d'**Alger** représente à elle seule **20 % du gisement** → mise en place d'une collecte intense et adaptée à cette grande agglomération (en moyenne de **8 kg/pneu/habitant et par an**, soit **+/- 1 pneu VL/habitant et par an**) ;
4. Les Wilayas rassemblant des **grands centres urbains** représentent pas moins de **50 % du gisement** et des pneus usés (en moyenne de **3,8 kg/pneu/habitant et par an**) → **collectes regroupés par Wilaya**
5. Les Wilayas a faible densité de population représentent quand à elle **96 % de la superficie du pays**, pour un gisement de **32 %** (en moyenne de **2,9 kg/pneu/habitant et par an**) → **grands centres de regroupement pour la collecte et sites de transformation pour broyage et éviter de déplacer des pneus usés à plus de 500 km...**

Conclusions, constatations et recommandations :

6. Les **pneus PL** (poids-lourd, camion, remorque) représentent à eux seuls quelque **50 % du gisement** en terme de poids, mais seulement **16 %** en terme de **mise sur le marché** → financement de pneus PL qui devra être adapté à cette information (en terme de collecte, transformation et valorisation) ;
7. L'ensemble des **collecteurs** rencontrés **ne pourront pas répondre au défi de la collecte globale des pneus usés généré dans le pays** → mettre en place un système d'apport volontaire auprès de grands centres de regroupement, aider le secteur de l'informel → formation, et professionnalisation ;
8. Développer l'activité de **tri** pour la sélection des pneus pour le marché de seconde main pour le VL, ainsi que pour le **rechapage** et pour la **réparation** des pneus PL et pneus de Génie-civil et industrie → éviter les frais de traitement et faire profiter la filière ;
9. Les **valorisateurs actuels ne pourront répondre à l'ensemble du traitement annuel des pneus usés** → demander aux cimentiers de contribuer à l'effort de valorisation, en proposant des pneus aptes à être utilisés dans leurs installations et leurs donner un **rôle social** dans la gestion d'un déchet au niveau national ;
10. Les **cimentiers (valorisation destructive)** pourront à eux seuls répondre au besoin de **traitement** de quelque **75 % du gisement annuel** → si un besoin des cimentiers se faisait sentir, proposer les pneus des **sites historiques** ;



Conclusions, constatations et recommandations :

11. Les utilisateurs de granulats pour les terrains synthétiques et autres fabrication de dalles de sport, objets moulés pourront se faire livrer par la filière algérienne directement auprès des granulateurs existants, pour autant que cette dernière puisse répondre au **cahiers des charges** → la REP **devra** intégrer un **service R&D** pour mettre en place un système, avec les autorités, les universités,...un pôle de compétence pour donner de la valeur au pneu usé...et le rendre **compétitif** par rapport aux produits importés...et ainsi **développer** l'activité de recyclage par **granulation** en Algérie
12. Les **taxes des pneus** lors de l'import tient compte de deux « catégories » : - et + de 15 kg → le montant pour les pneus de + de 15 kg ne tient pas compte des pneus de grandes dimensions, comparés aux pneus de type poids-lourd PL; à **revoir** certainement
13. Le **système actuel ne permet pas de pérenniser une filière globale**; les recycleurs en bout de chaînes achètent des pneus en fonction des possibilités de livraisons par les collecteurs ou le marché informel → la mise en place d'une REP permettra de répondre aux besoins des recycleurs et augmenter les capacités de traitement ;
14. Le coût de la « filière » actuelle basée sur l'achat à 100 DA par pneu ne prend pas en compte les coûts réels de recyclage → scinder les coûts par activité de collecte, de transformation, de transport et de traitement :« **activity based cost** »...
15. Actuellement, quelque **16 000 tonnes** de pneus sont valorisés. En organisant la filière, pas moins de **200 000 tonnes** pourront être valorisés **annuellement, sans perturber le marché** ...